

Agde, le 5 octobre 2021

**COMITE DE QUARTIER « CŒUR DE VILLE »  
29 Septembre 2021**

**A - VIE QUOTIDIENNE**

**Divers**

**Demande B05/09/21** : Il avait été constaté une fuite d'eau sous les pavés de la place des Aires : le requérant aimerait savoir la suite réservée à ce dossier .

**Réponse :**

Après être passé sur site, le service concerné n'a pas relevé de fuite.

**Demande B06/09/21** : Deux habitations inoccupées, le 05 et le 07 de la rue Haute servent de dépotoir au voisinage.

**Réponse :**

Les services de la Police Municipale vont se déplacer sur site.

**Demande B07/09/21** : Passage de scooters à vive allure dans la rue de l'Amour : que pourrait-on envisager pour interdire cela ? voir des ralentisseurs ?

**Réponse :**

Les services techniques n'installent plus de ralentisseur dans le centre ville. Les services de la Police Municipale verbaliseront.

**Demande B08/09/21** : Quel est le devenir des ateliers de la perle Noire ? Apparemment un grand nombre d'atelier devraient fermer suite à une augmentation de loyer.

**Réponse :**

L'objectif de la communauté d'agglomération hérault méditerranée est de maintenir les ateliers. Aujourd'hui, une discussion est en cours avec les artisans locataires pour réactualiser le montant du loyer qui atteignaient pour certains seulement 15 euros. Cet échange fait suite à une remarque de la CRC qui demande de revoir ce montant largement minimisé.

**Demande B09/09/21** : Pourrait-on envisager le ramassage des encombrants plus régulièrement en Cœur de Ville ?

**Réponse :**

Durant cette réunion, un bilan sera fait sur le ramassage des encombrants. Aussi, il vous sera communiqué le nouveau mode de fonctionnement.

**Demande B10/09/21** : Suite à des stationnements permanents et gênant l'accès à sa porte d'entrée, le requérant souhaiterait l'installation de jardinières devant son domicile, au n°11 dans la rue Louis Bages.

Réponse :

Une visite sur site sera programmée.

Questions en cours de réunion :

- la piste cyclable qui longe le domaine de Maraval en direction de Marseillan est en mauvais état.
- la piste cyclable Route de la Tamarissière : pouvez vous rajouter des pictogrammes pour annoncer la piste.
- pouvez vous refaire une campagne publicitaire sur le nouveau mode de fonctionnement pour le ramassage des cartons pour les professionnels?
  - Rue d'Embone, Place Conesa : problème de propreté, de sécurité et de stationnement gênant.
  - Chemin de halage, le long du canal : des quads et motos empruntent ce chemin alors que c'est interdit.

**Police Municipale**

**Demande B01/09/21 :** Présence d'individus passant leurs nuits sous les arbres du parc classé du château Laurens, après franchissement des barrières.

Réponse :

Des contrôles seront effectués afin de vérifier l'information.

**Demande B02/09/21 :** L'Ecole Notre dame est squattée, le portail donnant côté Halle ne ferme pas.

Réponse :

Un contrôle sera effectué.

**Demande B03/09/21 :** Stationnement anarchique rue Jean Roger, place Conesa, Place de la Glacière et Honoré Muratet.

Réponse :

Près de 400 verbalisations ont été effectuées dans le cœur de ville au cours de l'été. Nous renforcerons les contrôles stationnement dans les rues concernées.

**Demande B04/09/21 :** Passage régulier de scooters « débridés » place Conesa, rue d'Embonne, rue de l'Amour

Réponse :

Beaucoup de verbalisations de 2 roues se font grâce à la vidéo verbalisation, notamment en cœur de ville ; cela permet d'allier « efficacité » et « sécurité ». Ce dispositif est complété par des contrôles routiers réguliers sur les axes sensibles du cœur de ville, notamment les carrefours « Rousseau-Renan » et rond-point de la belle agathoise.

**SECURITE**

- Domaine « code de la route » : 21
- Domaine « Troubles à l'ordre public » : 11
- Domaine « Délinquance de voie publique » : 9
- Domaine « Divers » : 14
- Domaine « interpellation » : 2

- Domaine « environnement » : 27

## **GRANDS TRAVAUX**

*Didier SAIGNES, Directeur Général Adjoint des Services Techniques*

### **BILAN PROPRETE ET RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS**

Comme partout en France, la Commune est confrontée au phénomène des dépôts sauvages, portant ainsi atteinte à la qualité de vie au quotidien.

Sur la seule période du 1<sup>er</sup> juin au 28 septembre 2021, cela représente 3177 interventions soit environ 95 000. kg d'encombrants ramassés toutes brigades confondues.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin dernier, pour éradiquer ce fléau, la Ville, le C.C.A.S, la CAHM et le Sictom s'unissent pour durcir les règles et mettre en place une nouvelle organisation des services sur le terrain.

- Tout dépôt sauvage sera assujéti à une contravention allant de 135 à 1 500 €.
- La Police de l'environnement (aidé par la vidéosurveillance) sera en charge d'identifier les contrevenants et les verbalisera.
- La brigade d'intervention de proximité en charge d'enlever les dépôts, procédera à l'enlèvement dans un délai de 24 / 48 h.

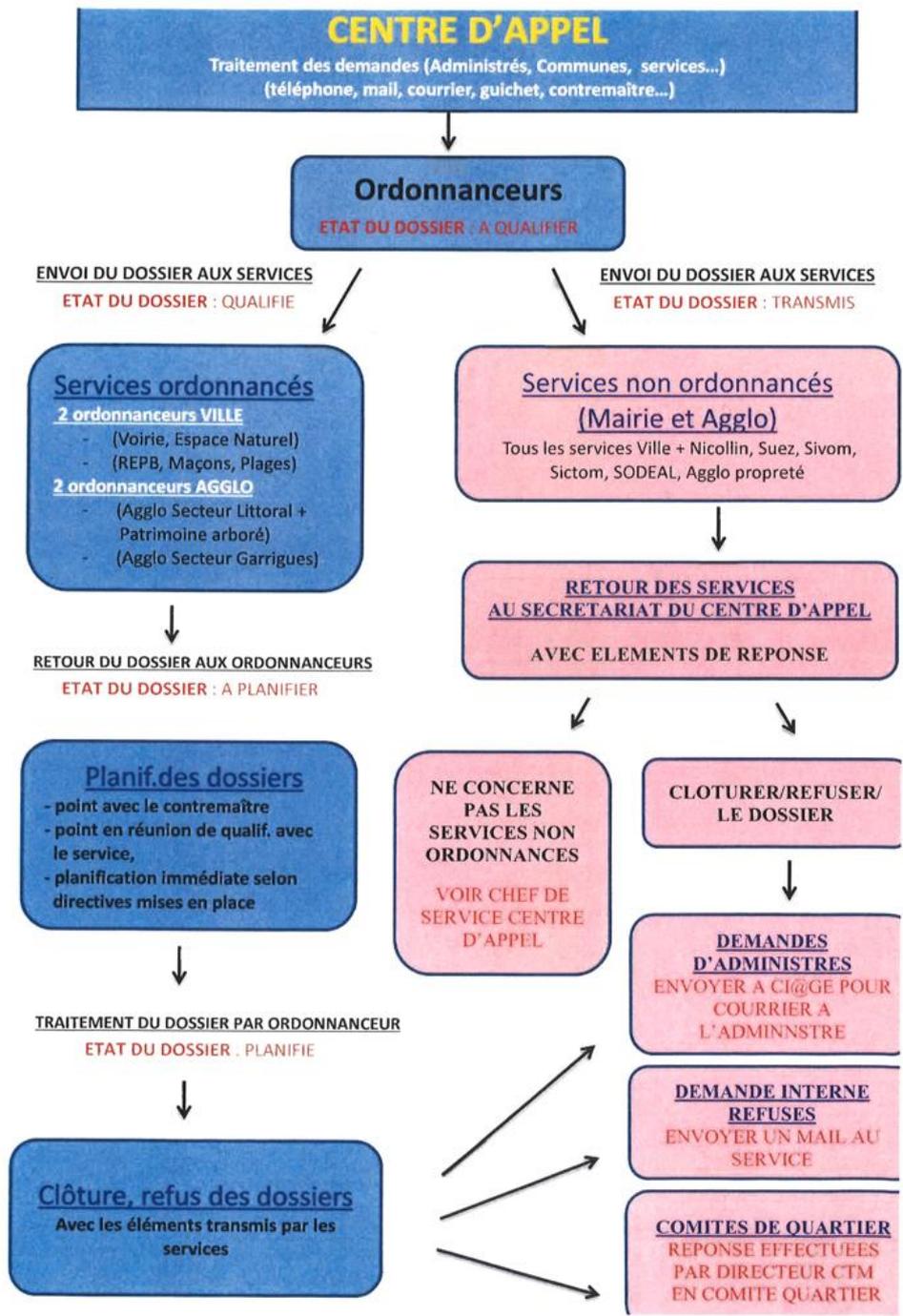
Seules les personnes à mobilité réduite pourront bénéficier d'une prestation d'enlèvement programmée directement à leur domicile (celle-ci sera soumise à l'avis du CCAS pour décision).

*Laurent RUIZ, Directeur du Centre Technique Municipal*

### **PRESENTATION N° VERT**

L'intérêt de cette présentation est d'informer les nouveaux membres des Comités de Quartiers, sur le fonctionnement du N° Vert et la procédure d'ordonnancement des demandes.

A ce jour, 8 022 demandes ont été enregistrées par le numéro vert.



Marc SABLAIROLES, Directeur Voirie Réseaux

### **PISTES VTT – VERTES & PEDESTRES**

Dans le but de proposer une activité vélo tous chemins sur la Commune, la Ville a balisé plusieurs parcours permettant la découverte de notre patrimoine naturel et d'encourager l'activité physique.

Après la définition du programme par les Élus (Laurence Mabelly et Thierry Villa), le BE Voirie a étudié les différents parcours avec le Service des Sports. La CAHM et la Fédération Française Cyclisme (F.F.C) ont également apporté leur appui technique et un logo spécifique a été conçu afin d'identifier les itinéraires.

Les études débutées en novembre 2020 par des échanges interservices sur leurs expérimentations ont abouti par une proposition de tracés permettant une mise en œuvre dès juin 2021. Un balisage et des panneaux de signalisation directionnelle ont été installés tout le long des parcours par la CAHM.

La Ville d'Agde en a profité pour renforcer la signalétique directionnelle cyclable sur l'ensemble de la commune. Des panneaux d'information ont été posés aux points de départ des circuits.

Le montant du balisage et de la signalétique s'élève à 11 760 € T.T.C pour la CAHM et 25 555 € T.T.C pour la Commune.

Il y a aujourd'hui 2 parcours ouverts au public : la Grande Boucle d'Agde, qui permet de traverser le Cœur de Ville, le Grau d'Agde et le Cœur de Station en passant par les berges de l'Hérault, le littoral, le Mt St-Loup et le Canal du Midi, et la Boucle Graulenne qui fait le tour du Grau d'Agde et du Mt St Martin en passant par la Planèze.

Un 3ème circuit est en préparation dans des espaces encore plus naturels que sur les parcours précédents et qui doit passer au cœur du Mt St Loup et du Mt St Martin, ainsi que par les falaises. Ce circuit est potentiellement labellisable par la F.F.C.  
D'autres circuits viendront renforcer notre offre à destination des sportifs, des personnes voulant découvrir nos espaces naturels et aux scolaires.

Laurent Brault, Directeur architecture et bâtiments

### **LA CAVE DE LA GALIOTE**

La ville d'Agde a souhaité racheter le fonds de commerce de l'ancienne discothèque « le Quai des Anges », situé sous l'hôtel La Galiote, l'activité de ce commerce n'était pas en adéquation avec l'histoire et la proximité de la cathédrale.

Ce local d'environ 250 m<sup>2</sup> de surface utile, a été profondément modifié au cours de son histoire depuis le 13<sup>ème</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui, chaque passage laissant sa trace.

La Commune a fait le choix d'investir les lieux pour un projet de salle de concerts consacrée aux musiques actuelles (SMAC), sous forme d'un café-concert composé :

- D'une scène de 25 m<sup>2</sup>
- D'un espace bar 60 m<sup>2</sup>

- D'un espace dansant de 65 m<sup>2</sup>
- De sanitaires d'environ 10 m<sup>2</sup>
- D'un espace loges de 40 m<sup>2</sup>
- Divers (circulations, escalier...)

De par son histoire et la place qu'il occupe, ce lieu a été préservé, il a été restructuré tout en gardant l'originalité historique des murs de basalte.

Ce nouvel équipement en cœur de ville historique s'inscrit dans la continuité des travaux de réaménagement du Quai du Chapitre et Place Jean Jaurès, pour un coût de 174 000 € T.T.C.

L'objectif est d'y accueillir des groupes locaux, mais aussi de proposer des concerts de musiques ou des représentations théâtrales.

Ce site permettra également aux artistes des scènes estivales d'y prendre résidence pendant les concerts, afin d'être au plus près de la scène flottante.

*Hélène CAUMIL, Service Voirie Réseaux*

#### **BILAN PATRIMOINE BATI**

La Ville investit chaque année entre 600 000 € et 1,2 M€ dans la préservation et la restauration du patrimoine bâti historique.

Compte tenu de la spécificité technique et architecturale de ces réhabilitations, ces opérations sont menées en étroite collaboration avec la DRAC Occitanie (CRMH) qui nous accompagne scientifiquement et financièrement. Les maîtrises d'œuvre sont systématiquement confiées à des architectes du patrimoine.

Depuis plusieurs années déjà de nombreux diagnostics suivis de chantiers de restauration ont été menés sur nos édifices emblématiques tels que le Fort Brescou, la Cathédrale Saint Etienne, nos églises ou encore la Tour des Anglais.

La première des priorités reste d'assurer la conservation de ces monuments et de leurs permettre de pouvoir accueillir un large public dans les meilleures conditions. L'objectif à long terme consiste quant à lui à définir pour chaque édifice un projet culturel de valorisation.

La programmation et la réalisation de ces opérations s'accompagnent de la sollicitation constante et systématique de partenariats financiers auprès d'organismes et personnes publics et privés sous la forme de subventions (Europe, Etat, Région, Département) et de mécénat. C'est ainsi par exemple que le Fort Brescou a été élu site emblématique d'Occitanie par la mission Bern et a pu bénéficier des retombées du loto du Patrimoine en 2020.

Laurent Dubois, Direction Environnement et domanialité

### **DEPLOIEMENT DE LA FIBRE**

La Ville d'Agde a été identifiée par l'Etat comme une zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement) dans la cadre du programme national France très haut débit. Cela signifie que des opérateurs privés ont exprimé leur intention de déployer le très haut débit sur la commune.

Le réseau très haut débit installé par l'opérateur retenu par l'Etat pour cet appel à projet correspond à un réseau mutualisé qui pourra être utilisé par l'ensemble des opérateurs.

L'état d'avancement, au 31 août 2021, du déploiement de la fibre par SFR-Ftth (opérateur retenu par l'Etat pour la mise en place du réseaux mutualisé) est le suivant :

- Nombre total de prises à déployer : **50 677**
- Nombre de prises commercialisables : **45 081** soit 88,96 % du total de prises
- Nombre de prises en cours de déploiement : **1 156** soit 2,28 % du total de prises
- Nombre de prises en projet : **5 440** (dont 3 689 en copropriété) soit 8,76 % du total de prises
- Prises à déployer : nombre total de logements ou de locaux identifiés sur la commune et pouvant faire l'objet d'une offre fibre
- Prises commercialisables : prises raccordées pouvant bénéficier d'une offre de raccordement par un fournisseur d'accès
- Prises en cours de déploiement : travaux de raccordement en cours de réalisation
- Prises en projet : les travaux de raccordement ne sont pas encore programmés

Les quatre gros opérateurs du marché (Orange, SFR, Bouygues Télécom et Free) proposent des offres commerciales de raccordement à la fibre.

Le suivi du déploiement de la fibre sur la commune est consultable sur le site internet développé par l'Autorité de régulation des communications et des Postes à l'adresse suivante : [cartefibre.arcep.fr](http://cartefibre.arcep.fr).

#### Présents :

S FREY, L BENTAJOU, D SAIGNES, M SABLAIROLES, L DUBOIS, L RUIZ, L BRAULT, H CAUMIL, L LAROSE. S FRANCES.

J LOPEZ (SICTOM), J VALADIER (SICTOM), J VIRANTIN (NICOLLIN).

#### Représentants du comité de quartier :

O ANDRIEU, V BELAMAN, J BROWNE, A COUTURIER, C GALLOUIN, G GOUBLER, B MOUYSSET, P PENICAUD, P SEIGNER.

#### Absents excusés :

A BAYSSE-CHOQUE, J CATANZANO, V LIONTI.

#### Absents :

P BOURUMEAU, G DEGRANGE, A DESCAMPS, Z DERNI, C KAYSER, B MALVESY, S SENABRE, F THIRANT.